

La mercatique de la langue française en Afrique du Sud

Angus Margerison
School of Languages & Literatures, University of Cape Town - RSA

Introduction

Il n'est pas nécessaire de rechanter la chanson des injustices politiques sud-africaines que le monde a déjà entendue. Cependant, il est clair que les dimensions historiques et politiques jouent un rôle important dans la présentation de l'argument cherchant à prouver l'utilité de la présence du français en Afrique du Sud. A la différence de ses voisins, le peuple majoritaire de l'Afrique du Sud n'a reçu son indépendance réelle qu'au mois de décembre 1993 avec l'ouverture de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) qui a permis l'adoption d'une Constitution intérimaire.¹ Dorénavant, les opportunités pédagogiques et formatives ne seraient pas fermées aux gens de couleur. Par la suite, pour les jeunes Sud-Africains, l'éducation a pris des dimensions plus dynamiques et évolutives. Pour la première fois de sa vie, le Sud-Africain est exposé à une vision globale. Parmi le long processus de transformation, l'évolution éducative en fait part. L'accessibilité à l'éducation libère une grande partie du peuple sud-africain des travaux manuels en la dirigeant vers des activités de gestion et d'administration. Ces changements radicaux ont créé une nouvelle compétitivité parmi les jeunes qui cherchent de meilleures situations d'emploi. Avoir une formation complète est maintenant essentiel car trouver un emploi idéal sans avoir de compétences particulières devient difficile sinon impossible. Selon les agences de placements, deux des compétences essentielles requises dans la majorité de situations incluent la communication et l'informatique. En ce qui concerne la communication, du fait que l'Afrique du Sud fait face à de nouveaux besoins linguistiques au niveau international, le candidat possédant une langue étrangère a plus de possibilités d'être embauché que celui qui ne parle qu'une langue du pays. Avec la globalisation économique, l'Afrique du Sud fait du commerce avec de nombreux pays francophones. Selon Lehmann² : la formation du français langue étrangère (F.L.E.) a quitté le domaine restreint de l'enseignement pour devenir une valeur sociale et économique. Elle prépare l'étudiant à un métier, à une compétence et à l'exercice d'une fonction. Pour la majorité des étudiants, la formation en F.L.E. doit avoir un objectif plus fonctionnel qu'académique. Elle doit accorder à l'étudiant les qualifications requises pour la profession choisie. L'évolution des emplois, surtout en ce qui concerne de nouveaux échanges extérieurs, exige désormais des compétences plus efficaces en F.L.E.

1. La Francophonie en Afrique du Sud

La présence francophone en Afrique du Sud et surtout dans la Province du Cap est moins étrangère que nous le croyions. La présence du français commence au 17ème siècle avec l'arrivée des Huguenots. En bref, la majorité des Protestants Calvinistes ont dû quitter le territoire français pour la Hollande, un pays qui les accueillit car ils étaient, en général, instruits et bons artisans. En 1679, Simon van der Stel, nouveau gouverneur du Cap de Bonne Espérance, indique le besoin de colons pour développer la terre féconde en Afrique du Sud. Pendant une période de sept mois à partir du mois de décembre 1687, sept navires ont amené des Huguenots au Cap. Etant une des langues officielles,

comment alors, la dimension francophone, a-t-elle disparu presque totalement en Afrique du Sud? La réponse reste dans l'attitude des Hollandais contre les Huguenots ce qui a mené à des politiques linguistiques déterminant l'éradication de la langue française. Malgré la compétence et le zèle des Huguenots, la langue française disparaît avec la mort de la première génération française.

Quelle est la situation actuelle de la langue française en Afrique du Sud? A première vue, le français est enseigné dans presque toutes les écoles privées et dans les universités. De plus, grâce aux Alliances Françaises, plusieurs écoles gouvernementales ont accès au français soit dans leurs propres établissements, soit dans les Alliances Françaises elles-mêmes. Avec la présence de onze langues officielles en Afrique du Sud, il est toujours question de priorité en ce qui concerne la promotion des langues étrangères dans les programmes scolaires. Comment justifier des fonds gouvernementaux afin d'assurer l'accès à telle ou telle langue étrangère? Toutes les universités sont en transition vers une consolidation de disciplines, un processus qui a, parfois, des résultats désastreux pour les facultés des Arts. Cependant, avant d'insister sur l'importance du français en Afrique du Sud dans un milieu où onze langues officielles méritent l'attention du gouvernement sud-africain, il faut se demander ce qui pourrait motiver l'apprentissage du français dans un pays anglophone.

Les gens apprennent une langue étrangère pour des raisons diverses, les uns avec des objectifs pratiques, d'autres avec des objectifs personnels. Faisant face aux contraintes financières, le gouvernement sud-africain est obligé d'établir la valeur économique du français. Selon Coulmas³ c'est à partir des besoins communicatifs d'une société que nous pouvons établir la valeur d'une langue. Le français en Afrique du Sud ne peut pas rester un véhicule de communication réservé à l'élite. C'est aussi un élément important du processus économique. Le profil économique ou la valeur économique du français en Afrique du Sud devrait inclure :

- la gamme communicative décidée par la communauté qui l'emploie, soit comme langue maternelle, soit comme langue étrangère,
- le niveau de développement du potentiel fonctionnel en ce qui concerne l'emploi dans les associations demandant la connaissance du français langue des affaires ou langue touristique interne,
- l'infrastructure pour promouvoir et pour enseigner le français comme choix de langue, et
- le besoin de connaître le français en tant qu'outil économique du commerce international.

Compte tenu de l'augmentation des rapports commerciaux entre l'Afrique du Sud et les pays francophones, cela permet au français d'être considéré plus comme un outil économique que comme un passe-temps intellectuel. Le monde commercial comprend que l'anglais n'est plus suffisant pour réussir dans les affaires commerciales internationales. L'Afrique du Sud est, sans doute, obligée de rejoindre d'autres pays anglophones dans leurs tentatives de répondre à la question du langage en économie. Sinon, elle risque être marginalisée dans l'intensification d'une économie intégrée d'information planétaire. Certes, l'anglais, que l'Afrique du Sud possède à un niveau excellent, est la langue la plus importante pour les activités commerciales dans l'économie planétaire contemporaine, mais il se peut que l'Afrique du Sud perde rapidement son efficacité dans les échanges commerciaux où l'on rencontre des barrières linguistiques à franchir. D'après François Grin (1995), un linguiste suisse, les questions suivantes paraissent importantes :

- Quels sont les avantages, surtout en ce qui concerne le marché du travail, d'avoir des compétences en langues étrangères?
- Comment ces avantages, varient-ils selon la langue en question, le genre de la

compétence, et le niveau de compétence acquis?

- Comment ces attributs individuels tels que la scolarité, la profession, l'âge ou la langue maternelle, influencent-ils de tels avantages?
- Quels sont les avantages pour une société dans son ensemble si certains membres de cette société ont une compétence en langues étrangères?
- A quel niveau les compétences linguistiques sont-elles la responsabilité d'un système pédagogique?

Le gouvernement sud-africain a aussi fait les premiers pas en encourageant l'établissement de quelques groupes d'analystes linguistiques dont la tâche est de donner des conseils en ce qui concerne les politiques linguistiques. Dans un pays multilingue, le problème des langues n'est pas facile à résoudre. Malheureusement, trop de gens croient - à tort - que la question du rôle de la diversité linguistique dans le commerce n'est pas urgente. Une capacité linguistique est cruciale à la réussite économique. Malgré ces tentatives provisoires du gouvernement sud-africain, il n'y a pas assez d'audits linguistiques sur place pour fournir des informations essentielles. On trouve beaucoup de documents et d'analyses de besoins linguistiques préparés par les gouvernements étrangers, mais les questions suivantes, pertinentes pour notre propre situation, restent à être clarifiées :

- Quel est le volume réel des échanges commerciaux entre l'Afrique du Sud et l'Afrique francophone ?
- Quelles entreprises et associations sud-africaines sont engagées dans ces échanges commerciaux ?
- Parmi les employés de ces sociétés, combien d'entre eux possèdent-ils une compétence communicative en langues étrangères ?
- Quels sont les besoins linguistiques actuellement ?
- Quelle formation est-elle nécessaire pour éliminer l'écart entre les compétences toujours demandées, et finalement, une telle formation est-elle déjà en place dans l'enseignement post-scolaire ?

Faute d'informations, je suis enclin à penser que le gouvernement n'est pas assez équipé pour créer des politiques linguistiques pertinentes pour l'acquisition des langues étrangères à visée commerciale. De leur part, les sociétés ne peuvent pas déterminer à long terme, des stratégies assurant la réussite sur les marchés francophones. Il est aussi hors de doute que les audits linguistiques doivent être plus rigoureusement introduits et mis en pratique.

A part la situation géopolitique en ce qui concerne la fréquence de la langue française en Afrique et en Europe, il y a une autre domaine linguistique que les Sud-Africains peuvent exploiter : l'industrie linguistique. La notion d'une industrie linguistique se réfère à la traduction, à l'interprétation, aux maisons d'édition, à la production de textes, au transfert de médias (doublage, sous-titres, etc), et à l'analyse fonctionnelle. L'Afrique du Sud est parfaitement située pour développer une industrie linguistique prospère qui servira non seulement à ses propres besoins mais aussi à ceux du continent. Elle fournira un accès linguistique aux industriels, aux commerçants, aux agences de développement ou aux travailleurs de l'industrie touristique, parmi d'autres, pour les langues employées dans toute l'Afrique.⁴ Les vastes changements dans l'infrastructure des échanges informationnels suggèrent une industrie dans laquelle la technologie informatique joue un rôle rentable. Prenons, à titre d'exemple, l'apprentissage assisté par ordinateur, la traduction, l'auto-correction des documents écrits dans une langue étrangère. Les agences de tourisme sont également dans une situation idéale. La globalisation de l'économie implique alors que les individus sont obligés de concourir internationalement pour le

commerce, ce qui veut dire que celui qui possède des compétences linguistiques en langues étrangères, réussira mieux que le monolingue.

2. La question de l'offre et de la demande de français en Afrique du Sud

Selon la loi de l'offre et de la demande, le prix équilibré d'un produit est celui dont l'offre et la demande sont au même niveau. Chaque fois que la demande surpasse l'offre, le prix d'un produit s'accroît jusqu'au moment où la demande est satisfaite, ou plutôt, lorsqu'une nouvelle demande est réduite par l'augmentation du prix. En Afrique du Sud, malgré un accroissement de la demande pour l'enseignement du français, il y a une diminution régulière de l'offre. Comme nous l'avons signalé, l'accroissement de la demande de français est l'ouverture de nouveaux marchés et de nouveaux rapports avec des pays francophones. Pourtant, le gouvernement n'ayant pas encore affecté des sommes suffisantes pour la promotion ou la formation de professeurs du français, nous assistons à un déclin du nombre d'étudiants en français ainsi qu'à une augmentation du prix de cet outil économique. Malgré le besoin urgent de spécialistes linguistiques, la question de savoir qui va payer pour la formation de ces spécialistes reste sans réponse. Il est évident que même si les pays francophones s'intéressent à la diffusion de leur langue, ne serait-ce pas (à part de celle du gouvernement sud-africain) également la responsabilité des associations commerciales qui devront financer elles-mêmes la formation linguistique de leur main-d'oeuvre si elles veulent réussir sur le marché international ? Un manque de compétence linguistique leur coûtera plus cher à long terme que la formation linguistique de leurs employés.

Une étude faite par Holden⁵ sur le développement de la compétence communicative suggère que ce concept s'applique à la capacité d'une association à communiquer avec son milieu du moment, à prévoir les changements des milieux étrangers dans lesquels la langue des échanges commerciaux n'est pas la même que celle de cette association. La langue est le facteur principal de la compétence communicative mais elle n'est pas le seul facteur. La langue est un outil que l'on peut facilement acquérir en investissant de l'argent dans la formation de linguistes. La compétence linguistique est le point de départ. Après avoir atteint une compétence linguistique, il faut la mettre en pratique pour arriver à une compétence communicative qui est mise en valeur dans une compétence socio-économique, c'est-à-dire qu'il faut atteindre une compétence linguistique et communicative par rapport aux milieux socio-économiques. La capacité de traiter les informations présuppose que la langue est le véhicule le plus important de la communication, en particulier, en ce qui concerne les décisions économiques.

Rappelons que dans une économie industrielle moderne, le langage est aussi central que l'argent. Son importance cruciale dérive du fait que les activités économiques se font, au plus haut degré, à travers la communication. En outre, les principaux points de la communication économique restant sans communication occasionne des frais dus en partie au multilinguisme du monde. Si l'on tient compte du fait que le monde est polyglotte, et que chaque marché est caractérisé par une constellation spécifique de langues, il existe pour chaque secteur d'activité, une compétence communicative idéale pour les échanges commerciaux. La compétence communicative dans une telle situation donnée peut être optimale ou substantielle. Dans ce dernier cas, il faut que l'agent économique se résigne à accepter les risques d'un niveau inférieur de compétence communicative, ou à investir des ressources afin de résoudre le problème. Ce phénomène décrit de manière précise la situation sud-africaine. La question est souvent déterminée par la valeur ou la puissance de la langue en question, par son rôle dans l'économie du pays.

Pour en revenir aux coûts de l'apprentissage de la langue française, tout d'abord, ce que le gouvernement ou le secteur privé devrait financer c'est la formation des professeurs de français. Une fois diplômés, ces professeurs devraient recevoir un salaire. Si le gouvernement ne paie pas ces salaires, leur prise en charge sera donc la responsabilité des écoles ou celle des parents. A court terme, l'apprentissage de cette

langue assurera la connaissance d'une langue étrangère. Les conséquences à long terme sont nombreuses : les échanges commerciaux avec les pays francophones augmenteront, les Sud-Africains désireux de faire des études dans les pays francophones seront mieux préparés, ou comprendront mieux la culture francophone, on pourra lire et comprendre des documents importants en technologie et en sciences. Toutes ces conséquences de l'apprentissage du français rehausseront le niveau de vie des Sud-Africains ambitieux. Considérer les implications réalistes suffit pour se rendre compte que l'apprentissage en Afrique du Sud mérite une mercatique beaucoup plus convaincante.

3. Retour sur les besoins langagiers

La question des besoins langagiers n'est pas facile à traiter car il existera toujours diverses attitudes. Les besoins langagiers ne peuvent jamais exister hors des objectifs de l'apprentissage de telle ou telle langue. Selon Richerich⁶ «quels que soient les approches développées et les domaines explorés par la pédagogie et la didactique des langues étrangères tous les efforts tendent toujours vers un seul but : mieux enseigner à mieux apprendre».

Depuis des années, l'apprentissage du FLE prend diverses appellations : «langue de spécialité», «français scientifique et technique», «français fonctionnel», «enseignement sur objectifs spécifiques» et «communication spécialisée» (Lehmann 1995 : 82). On peut suggérer que dans le secteur commercial, on apprend «du» français et non pas «le» français car l'apprentissage du français est «pour en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés» (Lehmann 1995 : 82). Par cela, nous comprenons que l'étudiant en français se fixe sur la mise-en-pratique de ses connaissances linguistiques éventuellement acquises. Les besoins ou les objectifs d'apprentissage du français sont rigoureusement liés à l'utilisation de cette langue dans des situations socio-économiques.

En analysant les besoins langagiers du secteur commercial en général, il faut noter que les besoins personnels de l'individu ne seront pas toujours réalisés. Souvent, en déterminant les besoins d'un public, ce dernier n'est pas consulté. Cela nous mène à la question de savoir qui est responsable de l'analyse des besoins et des politiques linguistiques ? S'agit-il des commerçants, des pédagogues, ou du gouvernement ? Il va sans dire que la coopération des sociologues, économistes, démographes, politologues et enfin des linguistes est essentielle.⁷ Une fois que la langue est traitée comme ressource ou capital humain, la question des politiques et actions linguistiques s'adaptera aux objectifs du développement économique du pays sud-africain. Selon Chaudenson (p35) le développement économique et social doit inclure des langues car, il n'est pas concevable de proposer des stratégies de développement sans considérer l'économie des ressources humaines dont la langue fait partie. Le dénominateur commun qui lie la langue et l'économie est la société, cela dit, la société a un droit d'accès à telle ou telle langue selon «son statut dans la communauté correspondante nationale ou internationale» (Chaudenson, p43).

En considérant les droits d'une société, nous revenons à la question du système éducatif en Afrique du Sud. Pouvons nous constater que tous les apprenants sud-africains ont accès au même niveau d'éducation ? Le «statut» de la majorité des Sud-Africains ne leur permet pas de recevoir une éducation d'un niveau international à cause des budgets restrictifs. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'accès à des langues internationales, et, pour cette dissertation, à la langue française, n'est pas possible dans la majorité des écoles gérées par l'Etat. Cela dit, n'existe-t-il pas une sorte de défavorisation éducative ? Le «statut» de ces étudiants «défavorisés» n'aura donc aucune influence sur le lien entre la langue et l'économie au sens international. Egalement, pouvons-nous accepter que la relation entre la ressource humaine en Afrique du Sud et l'économie s'applique plutôt à la minorité qu'à la majorité des Sud-Africains ? La majorité des Sud-Africains font partie de la main-d'oeuvre ouvrière et ne savent pas comment explorer le monde du commerce international. Il est donc question de reconstruire notre système d'éducation si

nous voulons voir un changement radical intervenir entre l'économie, le rôle de la langue française et les ressources humaines !

Conclusion

Pendant trop longtemps, une grande division entre les nantis et les démunis en ce qui concerne l'éducation, a existé. Les gens de couleur en Afrique du Sud ont toujours participé au commerce de façon informelle. Du fait que ce phénomène existe dans presque tous les pays du continent africain, nous devons considérer l'impact possible de ces commerçants capables de communiquer en langue française sans avoir besoin d'intermédiaires ? Sans les moyens de communiquer internationalement, on risque trop souvent d'être exploité. De plus, si le projet de l'Union Africaine réussissait, le commerce informel entre les Sud-Africains et leurs partenaires des pays francophones donnerait au peuple lui-même un pouvoir d'autodétermination unique. C'est pour un tel argument que nous devons consacrer la recherche linguistique non seulement aux grandes associations commerciales, mais aussi à l'homme de la rue. Car, ce n'est que la voix du peuple majoritaire qui a le pouvoir d'apporter des changements radicaux. Quels changements radicaux, pourrions-nous nous demander ? Tout changement doit commencer avec l'éducation. Il est donc inacceptable d'offrir des langues étrangères à la minorité d'étudiants ayant les moyens d'apprendre dans des écoles privées. La mercatique de la langue française mérite donc l'effort de trois acteurs : premièrement celui du peuple sud-africain qui doit motiver le gouvernement à promouvoir l'apprentissage du français dans les écoles; deuxièmement celui du gouvernement qui doit répondre positivement aux demandes du peuple pour l'accès à une éducation de valeur internationale, et troisièmement celui des grandes entreprises qui doivent encourager et faciliter l'apprentissage du français parmi leurs employés pour qu'ils puissent trouver leur place sur le marché global.

Pour terminer, signalons les sentiments très importants exprimés par Monsieur Lionel Jospin lors sa visite en Afrique du Sud :

«Au terme de ce forum, je voudrais exprimer toute la confiance du Gouvernement français dans le développement de l'Afrique du Sud. Votre pays s'efforce de répondre aux aspirations légitimes de son peuple et de s'intégrer à l'économie internationale. Dans cette perspective, vous pouvez compter sur le soutien de la France, de son Gouvernement, mais aussi de ses entreprises. A travers le renforcement de nos relations économiques, ce sont nos deux pays qui se rapprochent et nos sociétés qui apprennent à mieux se connaître».

Bibliographie

- Botha, C., 1921. *The French Refugees at the Cape*. Cape Times Ltd.
- Calvet L-J, 1996. *Les politiques linguistiques*. Collection 'Que sais-je?' Paris, PUF
- Chaudenson, R., et de Robillard, D., 1989. *Langues, économie et développement*. (Tomes 1 et 2). Didier Erudition.
- Cortès, J. (dir.), 1987. *Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*. Collection Essais. Paris, Didier - Credif.
- Coulmas, F. 1992. *Language and Economy*.
- Fishman, J.A., 1975. *Language and Nationalism : two integrative essays*. Rowley, Newbury House Publishers.
- Lehmann, D. et Beacco, J-L., 1995. *Publics spécifiques et communication spécialisée*. Etudes de linguistique appliquée. 1998. Paris, Didier-érudition.
- Lugan, B. 1988. *Huguenots et Français : ils ont fait l'Afrique du Sud*. La Table Ronde.

- Margerison, A.G., 1997. *Evaluation de la compétence communicative en langue étrangère : Le Français*. Mini-thesis presented to the Department of french, University of Cape Town.
- Strauss, G., Leibbrandt, M., Beukes, EP., Heugh, K. *The Economics of Language*. Language Planning Report No. 5.2, August 1996. Department of Arts, Culture, Science and Technology. CTP Book Printers.
- Vigner, Gérard. 1980. *Didactique fonctionnelle du français*. Collection F. Paris, Hachette.

Notes

- ¹ Le Carnet de l'Exportateur, 1997-98, p11.
- ² Lehmann : La Didactique des langues face à face, 1998, p90
- ³ Coulmas 1992, Language and Economy
- ⁴ Trading with Francophone Africa: The Language Issue, 1997, p3
- ⁵ Holden, 1987, extrait de Coulmas (1992), p125
- ⁶ Lehmann et Beacco, 1995 : 81
- ⁷ Chaudenson et Robillard Tome II, p442